



En accord avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune, le Conseil Départemental a mis en place une permanence de son service social à LADOIX-SERRIGNY, **le jeudi matin, une semaine sur deux.**

L'assistante du service social, Madame Claire BERNARD, pourra vous recevoir à la Maison des associations, Place du 19 mars, parking de la Salle Pierre Gourillon, salle N° 1, **sur rendez-vous.**

Vous pouvez la solliciter pour vos démarches administratives, des questions sur vos droits, la gestion de votre budget, le soutien à l'éducation de vos enfants, l'accompagnement à l'autonomie ...

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter l'Espace Solidarités Côte-d'Or de Beaune au **03 80 63 25 65.**

**Prochaines dates des permanences :**

- le jeudi 2 mai 2024 de 9 h 00 à 12 h 30,
- le jeudi 30 mai 2024 de 9 h 00 à 12 h 30,
- le jeudi 6 juin 2024 de 9 h 00 à 12 h 30,
- le jeudi 20 juin 2024 de 9 h 00 à 12 h 30.

Le Maire,

Jérôme FOL